



GDSA de la Vendée

Réunion du Conseil d'Administration

Le 10 février 2020 - Chambre d'Agriculture de la Vendée

Début de la réunion à 18h30.

Excusés : néant

Présents : Vanessa Siaudeau, Roselyne Jolly, Anita Verot, Laure Lescure en audio conférence,
Frank Alétru, Claude Ardouin, Gérard Clautour, Samuel Bodet, Yves Pidou,
Samuel Boucher, Jean-Marc Aubret, Matthieu Mary, Christophe Verot, Hervé Dionneau
Patrick Ducroq.

Ordre du jour

Présentation des nouveaux membres

Mme Laure LESCURE	apicultrice professionnelle
Mr Matthieu MARY	apiculteur professionnel
Mr & Mme Christophe & Anita VEROT	apiculteurs professionnels

Point sur l'A.G du 1er février 2020

Une A.G réunissant plus de 130 personnes dont 109 apiculteurs votants.

Tous les sujets préoccupants les apiculteurs professionnels et amateurs ont été abordés permettant un débat qui dans la majeure partie des situations a permis de trouver des solutions.

Frank Alétru remercie tous les participants des actions menées au cours de la précédente année.

Technique d'alternance très efficace malgré certaine résistance ou inefficacité par endroit des traitements anti-varroas. Il faut chercher à comprendre pourquoi il y a des problèmes à un endroit et pas à un autre. Nous avons maintenant des outils pour faire des comptages de varroas, ne n'en nous privons pas. Maintenant nous devons faire des contrôles tout au long de l'année.

Au sujet du Frelon asiatique, il faut continuer à poser des pièges surtout que maintenant nous avons à notre disposition des pièges très sélectifs de fabrication personnelle ou acheté.

Validation du Compte Rendu de l'Assemblée Générale faite à l'unanimité des membres du C.A.

Pour info, les ciriers français sont au top niveau par rapport au marché européen aussi bien en qualité qu'en traçabilité.

Election d'un nouveau président

Frank ALÉTRU président actuel quitte sa fonction de président ainsi que le Conseil d'Administration du GDSA, sa charge de travail extérieure ne lui permettant plus d'assumer ses fonctions actuelles au sein de l'association.

Samuel Bodet, actuellement vice-président collège professionnels, se propose de prendre le poste de président.

Pas d'autre candidat pour ce poste, Samuel Bodet est élu à l'unanimité des membres présents.

Election du bureau

Le bureau doit être renouvelé. Les anciens membres étant rééligible, ceux-ci se représentent pour leur ancien poste sauf celui de « *Vice-président collège professionnels* » devenu vacant.

Après un tour de table entre apiculteurs professionnels, monsieur Matthieu Mary propose sa candidature au poste au vice-président collège professionnels.

Proposition pour la constitution du bureau :

<i>Président :</i>	Samuel Bodet
<i>Vice-président collège professionnels :</i>	Matthieu Mary
<i>Vice-président collège petits producteurs :</i>	Yves Pidou
<i>Trésorière :</i>	Roselyne Jolly
<i>Secrétaire :</i>	Patrick Ducroq
<i>Secrétaire adjointe :</i>	Vanessa Siaudeau

Pour chaque poste un vote nominatif est fait et c'est unanimement que chaque personne est élue pour constituer ce bureau.

Différentes gestions des tâches

La gestion des distributions des cadres & cire ainsi que des lanières est bien connu de Christophe Vérot qui a une certaine expérience là-dessus.

Les lots de cire sont maintenant bien identifiés pour chacun afin que la traçabilité soit complète jusqu'au bout depuis le dépôt de la cire brute jusqu'à récupération de la cire gaufrée.

Pour les petits producteurs de ruches, il a été décidé de ne faire qu'un seul lot de cire pour qu'il n'y ai le moins de rebus possible.

Frank, président de l'Abeille Vendéenne, donne son accord pour la reconduction du partenariat lors de la prochaine collecte de cire dans les locaux occupés par l'A.V. au lycée nature.

Au niveau du PSE et l'engagement de chaque TSA, Samuel Boucher est l'animateur de la section des PSA, de l'animation, du suivi éventuellement des formations quand il y en a, d'avoir une cellule un peu plus active pour être au fait sur le département pour savoir ce qui s'y passe et agir avec solidarité lors d'un problème sanitaire car il est important de dialoguer afin d'avoir les bons échos pour réagir rapidement.

Décision de la réanimation de la cellule afin de faire revivre le réseau TSA existant et pour solliciter de nouveaux TSA.

Il faudrait désigner un responsable TSA et sanitaire qui centraliserait toutes les alertes et ensuite pourrait prévenir tous les apiculteurs.

Sur le site du GDSA85 il existe une carte de la Vendée montrant l'emplacement des TSA et les secteurs qu'ils peuvent visiter, mais il faudrait remettre cette carte à jour.

En ce qui concerne la lutte anti-varroas, Samuel Boucher nous informe que cette année nous avons le choix entre l'Apivar de fabrication française et l'Apitraze de fabrication Espagnol. Il s'avère qu'à

l'heure actuelle, Samuel n'arrive pas à joindre le laboratoire espagnol au téléphone, il ne répond pas.

Samuel Boucher va faire son maximum pour contacter le laboratoire espagnol et nous informera de quoi il en retourne.

S'agissant de la même matière active (amitraze), que l'on prenne l'un ou l'autre c'est pareil, sauf au niveau de la vitesse de diffusion du produit.

Selon les résultats de Samuel, le GDSA proposera un ou les deux produits.

Lors de l'API EXPO les 2 & 3 mai 2020 à La Roche sur Yon, un stand est prévu pour le GDSA85.

Gestion des tâches par les différents membres du GDSA

Responsable distribution des médicaments : Samuel Boucher

Responsable de la distribution des cadres et cires

ainsi que de la collecte de la cire :

Christophe Vérot

Responsable des référents frelons et piégeages : Jean-Marc Aubret

Responsable convivialité Assemblée Générale : Claude Ardouin & Gérard Clautour

Responsable du site :

Yves Pidou & Patrick Ducroq

Organisation de la distribution des cadres et cire

La distribution des cadres et cire se fera comme l'année dernière sur les 4 dépôts suivants :

Chez Jean-Marc Aubret à La Génétouze

Chez Annick Bouhier à Grosbreuil

Chez Claude Poirot à Triaize

Chez Michel Texier à Saint Paul en Pareds

Les dates seront prochainement diffusées.

Questions diverses

- Laure pose la question des petits producteurs possédant 2 – 3 ruches et recevant 1 paquet de lanières pour 5 ruches. Serait-il possible qu'ils se regroupent pour redonner leurs lanières en trop et ainsi éviter cette perte.

La réponse est NON car cela est beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît. Déjà le déconditionnement d'un paquet de lanières est interdit, ensuite cela pose des problèmes au niveau des aides PdL et CR qui dépendent du nombre de déclaration de ruches avec une vérification très pointilleuse des produits achetés par rapport au nombre de ruches, et pour finir comment savoir qui a traité ses ruches sans possibilité de le prouver n'ayant pas de facture.

- Yves Pidou souhaite que quelqu'un s'occupe du site GDSA85 à sa place afin de le soulager, Patrick Ducroq se propose.

- Christophe Vérot pose la question sur le passage de l'association à la TVA afin que les professionnels puissent la récupérer.

Au niveau technique tout est prêt pour le passage à la TVA, mais il est important de bien réfléchir avant de finaliser le passage à la TVA dès que possible mais cela ne pourra se faire qu'à partir de 2021, sachant que tout retour en arrière sera impossible.

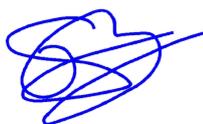
- Samuel Bodet, nouveau président, remercie Frank pour le combat sanitaire mené de plusieurs années pour le département et a rendu plus sain les ruches vendéennes et son travail mis en place en collaboration avec le Conseil Départemental et la Région. Un grand merci.
Frank nous précise que ce système est bon car il va inspirer un système national

- Présentation, par Yves Pidou, de l'outil informatique utilisé par le GDSA85.

Prochaine réunion : Il n'y a pas eu de date de définie pour le prochain C.A.

Fin de la réunion à 20h30.

Le Président
Samuel BODET



Le secrétaire
Patrick DUCROQ

